

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 3

Artikel: Un réseau mondial d'entrepôts : points stratégiques dans le système de protection contre les désastres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un réseau mondial d'entrepôts

Points stratégiques dans le système de protection contre les désastres

Marseille, deuxième ville de France, débordante d'activité, l'un des plus grands ports d'Europe, important centre de commerce, depuis sa fondation par les Phocéens, il y a 25 siècles, constitue également aujourd'hui un point stratégique essentiel pour les actions internationales de secours en cas de désastre.

Dans les entrepôts regorgeant de marchandises, qui s'étalent dans le port le long de 12 km de quai, on trouve, au milieu de plusieurs tonnes de thé parfumé, des milliers de paires de bottes de Wellington, et, dans un autre coin, des caisses et des caisses de layettes pour pays tropicaux, de chemises pour garçons, de pyjamas de flanelle.

Tous ces articles sont prêts à être envoyés aux victimes d'une catastrophe qui se produirait dans la «Sphère d'action» de Marseille, en l'espace de 24 ou 36 heures — temps minimal requis par les formalités à accomplir ainsi que par le transport et le chargement que doivent assurer les dockers.

Depuis la fin du mois de septembre, Marseille a été le pivot de l'action de secours coordonnée par la Ligue en faveur des victimes des inondations survenues en Algérie et en Tunisie. Au cours des premières semaines qui ont suivi le déluge nord-africain, 36 tonnes de secours, expédiées depuis ce port français, ont traversé la Méditerranée.

«Grâce à l'obligeance de la Chambre de Commerce de Marseille qui est propriétaire des entrepôts se trouvant dans le port, les approvisionnements de la Croix-Rouge sont entreposés gratuitement», déclare M. Marcel Gehrig, chef de l'une des «quatre grandes Compagnies de transport et Agent transitaire de la Ligue. «Nous ne recevons de facture que pour le coût de la main-d'œuvre nécessaire pour charger et décharger les marchandises.»

Lorsqu'il s'agit de faire un envoi d'urgence, les cargaisons de la Ligue ont la priorité. L'autre jour, nous avons réussi à faire charger encore 20 tonnes de spaghetti sur un navire

en partance pour l'Algérie, parce qu'il s'agissait d'un envoi de la Croix-Rouge, bien qu'officiellement aucune autre cargaison ne pût être acceptée.»

M. Gehrig — «je transporte n'importe quoi n'importe où et par n'importe quel moyen», trouve qu'il est plus facile de travailler avec la Croix-Rouge qu'avec la majorité des autres clients, en dépit de la sonnette d'alarme qui mettent en branle automatiquement les appareils de télex de Genève. «Lorsque les autorités savent qu'il s'agit de marchandises de la Croix-Rouge, les formalités douanières et administratives sont réduites au minimum», précise-t-il. Il arrive aussi à obtenir la gratuité du transport pour les marchandises en transit en France, et, dans de nombreux cas, des tarifs réduits sur les lignes maritimes. Des navires tunisiens et algériens ont transporté sans frais les secours destinés aux victimes des récentes inondations dans leurs pays.

Marseille est l'un des maillons de la chaîne des entrepôts de la Ligue qui forme autour du monde une ceinture stratégique de sécurité.

Six entrepôts similaires existent à Beyrouth, pour le Proche et le Moyen-Orient, ainsi que la péninsule d'Arabie; à Mombasa pour l'Afrique centrale et orientale; à Santiago du Chili pour l'Amérique du Sud; à Baranquilla (Colombie) pour l'Amérique centrale et la partie nord de l'Amérique latine; à Curaçao (Antilles néerlandaises) pour les Caraïbes; et à Singapour pour l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-est. Un huitième entrepôt est prévu pour l'Afrique occidentale.

Comme à Marseille, dans chacun de ces entrepôts, le stockage des marchandises est gratuit et la capacité varie entre 50 et 100 tonnes. Dans chacune de ces villes — à l'exception de Singapour et de Santiago, où les Sociétés de la Croix-Rouge s'occupent elles-mêmes du dépôt — la Ligue a chargé un agent transitaire de la réception, de l'entreposage, du

dédouanement et de l'expédition des marchandises.

Les approvisionnements de la Croix-Rouge peuvent se trouver à côté des denrées exotiques les plus imprévues, mais ils ont, quant à eux, un caractère strictement pratique. Ils sont composés des articles qui, selon l'expérience acquise par la Ligue à la suite de quelque 300 catastrophes survenues au cours des 50 dernières années, se révèlent d'une nécessité absolue dans une situation d'urgence: de la literie (draps et couvertures), des tentes, des vêtements neufs et des layettes. L'époque où les secours consistaient en un assortiment charitable de vêtements usagés est maintenant bien révolue.

L'objectif fixé pour chaque entrepôt est une réserve minimale de 2000 couvertures, 2000 draps, 250 tentes et 30 tonnes de vêtements neufs et de layettes. Les marchandises sont fournies par les Sociétés nationales d'une façon permanente tout au long de l'année, ou achetées en leur nom par la Ligue. Tous les approvisionnements stockés par les soins de la Ligue gardent leur identité nationale et les pays bénéficiaires savent toujours qui est le donateur.

L'entrepôt de Marseille, ouvert en 1954, a été le premier élément de ce réseau international de dépôts. Il est généralement plein toute l'année jusqu'à la limite de sa capacité et contient pour près d'un demi-million de francs suisses de marchandises. Celui de Curaçao, qui a été inauguré cette année, est encore en train de constituer ses réserves.

Grand ou petit, chaque dépôt est un élément stratégique dans la contre-attaque de la Croix-Rouge contre les catastrophes naturelles et leurs conséquences.